

CHARBONNIERS EN FORÊT DE PAIMPONT

LE TEMPS DU LIBÉRALISME DE 1791, À NOS JOURS SECONDE PARTIE



CPA forêt de Paimpont - coll. privée PL

Ces événements se déroulent alors que la Convention est entrée en guerre depuis le 20 avril 1792, contre la coalition des royaumes européens alliés des immigrés. Elle constitue des troupes par la mobilisation des jeunes gens. Transitoirement, les employés des forges, dont les charbonniers sont considérés comme des agents économiques indispensables, sont exemptés des conscriptions. La loi commune finit par s'imposer à eux en 1793. Les régisseurs des forges arrivent cependant à obtenir des reports de conscription sous des prétextes physiques souvent mineurs que les autorités veulent bien admettre pendant un an. À partir de 1794-1795, ces complaisances ont une fin et les conscriptions de la République et de l'Empire s'imposent totalement aux employés des forges. Ces mobilisations désorganisent les équipes, nuisent aux formations, pèsent moralement sur des familles inquiètes.

La cause économique

Les guerres de la Première République accroissent considérablement les besoins en fer des arsenaux. Les forges de Paimpont répondent à cette attente. La forêt s'en trouve dévastée et dans l'impossibilité de se renouveler. *Un état des boisements assez similaire est décrit le 28 fructidor*

Disparition du compagnonnage

Les charbonniers salariés des forges de Brécilien ont travaillé, de 1653 jusqu'au début de la Révolution, au sein d'un système bicéphale constitué par la maîtrise des forges et leur association ouvrière, le *Devoir de Brécilien*.

À la fin du XVIII^e siècle, les charbonniers connaissent un bouleversement complet de leurs conditions d'exercice. Il découle de deux séries de causes principales, des causes politiques et une cause économique.

Les causes politiques

La loi *Le Chapelier* de 1791, promulguée par l'Assemblée constituante, interdit les asso-

ciations ouvrières au nom du principe de la libre entreprise et du libre exercice des métiers manuels.

À cette cause s'ajoutent les effets des tensions politiques locales entre républicains et royalistes divisant la population et les familles. Le journal de l'abbé Pierre-Paul Guillo-tin (1750-1814) fait état des troubles graves, allant jusqu'au meurtre, que la région de Paimpont a connus pendant la Révolution. Des compagnies chouannes hantent la forêt malgré la présence de troupes républicaines casernées à Plélan-le-Grand et à Gail-larde en Paimpont. Un climat de méfiance généralisée, entretenue par les délations, brise l'unité des *bons cousins*.

les charbonniers sont considérés comme des agents économiques indispensables,

de l'an IX (15 septembre 1801) dans le procès-verbal d'un prisage des bois. Cette année-là, l'âge moyen des coupes était à peine supérieur à 9 ans (Roux, 1987). Cette très courte durée de rotation des coupes ne permet pas aux essences forestières d'atteindre leur maturité sexuelle. Dans ce contexte, il apparaît que seuls les rares individus les plus âgés de la végétation arborescente « pollinisent »¹.

La pénurie de bois amène les propriétaires des forges à changer les modalités d'approvisionnement des hauts fourneaux. Ils incitent des charbonniers à prendre des initiatives pour assurer les besoins en charbon à partir de bois lointains. Ces bouleversements conduisent à une nouvelle organisation, basée sur l'initiative privée et la concurrence. Elle se développe à côté des équipes salariées des forges réduites en nombre.

1 Jean-Charles OILLIC.

Le Devoir de Brécilien s'éteint en cette fin du XVIII^e siècle

À partir de 1776, recours de plus en plus important à des entrepreneurs indépendants

Dès 1776, les directeurs des forges avaient confié à des maîtres charbonniers des forges des achats de bois en dehors du massif de Brécilien. Des équipes avaient été mobilisées pour les traiter sur place. Entre 1776 et 1790, il est produit annuellement sur les terres appartenant aux forges, entre 6 000 et 12 000 cordes de bois (soit 18 000 à 36 000 stères). Bien qu'importante, cette production est loin de répondre aux besoins métallurgiques, aussi l'entreprise se fournit en bois auprès des propriétaires voisins (6 551 pieds pour la campagne 1778-1779 et 5 809 pour celle de 1783-1784)².

À partir de 1791, cette pratique se développe et se transforme. Cette évolution du charbonnage nous est connue grâce à des documents conservés dans la famille Berson et partiellement explorés entre 1964 et 1967. Eugène Berson (1885-1970), industriel du bois et négociant en charbon de bois, demeurant à Concoret, a apporté son éclairage sur leur contenu à son petit-fils, Joseph Boulé. Une tradition orale forte recueillie par Eugène Berson et ses frères Pierre et Victor, avait permis de conserver l'histoire de la charbonnerie locale dans la famille Berson. Elle est à prendre avec les réserves qu'implique la fragilité des transmissions orales parfois entachées d'erreurs et d'inexactitudes.

2 Jean-Charles OILLIC.

Commentant les documents de cette époque en leur possession, Eugène Berson et ses frères, expliquaient : *Les maîtres de forges ne pouvaient plus employer un grand nombre de charbonniers dans leurs forêts. Ailleurs, plusieurs forêts et bois avaient changé de mains pendant la Révolution et leurs nouveaux propriétaires ne se comportaient pas en seigneurs, mais en hommes d'affaires. Des propriétaires, héritiers de vieilles familles nobles, étaient prêts à vendre du bois pour trouver de l'argent. De nouveaux marchés étaient accessibles. Ils ajoutaient : La liberté de se mettre à son compte a attiré les plus entrepreneurs. De nombreux salariés sont devenus artisans, tandis que d'autres se sont faits négociants ou marchands. Quelques voituriers connaissant mieux la région que les autres ont rassemblé autour d'eux des cousins bien choisis. Le monde des charbonniers a perdu son unité. Le Devoir a été déserté. Les fractures politiques ont conduit à des regroupements par affinités.*

Le compagnonnage a ainsi perdu son unité, son encadrement et plus fondamentalement son intérêt et en conséquence, sa place. Le *Devoir de Brécilien* s'éteint en cette fin du XVIII^e siècle à une date indéterminée. La loi de 1804 autorisant les associations ouvrières n'y a rien changé.

Le monde des charbonniers se partage alors en trois parties inégales :

- ceux qui restent des charbonniers salariés des forges ;



Les Forges de Paimpont - ©DR

- ceux, peu nombreux, qui deviennent des entrepreneurs tournés vers le négoce et le commerce ;
- ceux qui deviennent des artisans cantonnés à la seule fabrication du charbon qu'ils vendent aux précédents.

Nous ne traiterons pas ici de l'activité des salariés des forges. Nous ne suivrons que les activités des charbonniers indépendants : négociants, marchands et artisans.



CPA forêt de Camors Baud coll. privée PL

D'anciens charbonniers salariés appartenant aux familles Berson, Chouin, Moitel, Turpin et quelques familles venues d'autres forêts s'adaptent à cette situation et deviennent des entrepreneurs. Cela nécessite non seulement de bien connaître le métier, mais d'avoir aussi une surface financière suffisante pour garantir aux propriétaires forestiers le paiement des coupes de bois et de disposer d'au moins un attelage. Il leur faut aussi posséder un certain niveau d'instruction pour bien gérer l'affaire et créer un réseau de clients, faire des échanges de courriers. Peu nombreux sont ceux qui réunissent ces conditions. *Une poignée d'hommes, venant essentiellement du voiturage et de la maîtrise, ont pu franchir le pas*, disait Eugène Berson qui ajoutait : *Dès avant la Révolution, les propriétaires des forges avaient déjà confié à quelques-uns d'entre eux des achats de bois et des chantiers en dehors de la forêt de Paimpont. Ces hommes avaient leur confiance.*

Si cette nouvelle organisation reste largement régie par les besoins des forges qui restent pendant trente

ans, le principal client de ces entrepreneurs, ceux-ci sont conscients que l'avenir des forges est fragile. Ayant les coudées franches, ils s'acharnent à saisir très vite d'autres débouchés et à diversifier leurs activités. Ces entrepreneurs vont organiser des filières de production, de transport et de vente, tandis que la plupart des charbonniers restent confinés sur la seule production. Cette nouvelle organisation fait que le charbonnier de base, salarié ou sous-traitant dépend maintenant d'une entreprise conduite par un *patron* et non plus d'un *Devoir* réglé par un *père-maître*.

On peut distinguer deux catégories d'entrepreneurs : les négociants et les marchands-artisans.

Les **négociants** sont essentiellement issus du milieu des voituriers. Au nombre de huit ou neuf, ils deviennent les acteurs principaux du charbonnage dans les nombreuses petites forêts et bois d'une trentaine d'hectares du Centre-Bretagne. On compte, parmi eux, deux membres de la famille Moitel et un

membre des familles Chouin et Berson. Bien qu'appelés *grands patrons*, leurs entreprises sont cependant de dimensions modestes et aucune n'a rassemblé plus d'une vingtaine de charbonniers et voituriers agissant dans les forêts entourant Paimpont.

Leur formule de négoce est basée sur leur engagement à fournir à leurs principaux clients, c'est-à-dire aux forges industrielles locales, un volume certain de charbon à un prix convenu avant même de disposer de ce charbon. Leur marge bénéficiaire va dépendre du prix variable qu'ils vont verser aux producteurs de charbon salariés ou sous-traitants. Ces négociants deviennent les acteurs principaux du charbonnage indépendant. Le diamètre de l'aire de leur exercice professionnel peut dépasser cent kilomètres.

Ils s'approvisionnent en bois dans les nombreuses petites forêts et dans les bois d'une trentaine d'hectares du Centre-Bretagne. À l'image des marchands de fil, les négociants préfèrent au salariat la sous-traitance avec des arti-

On peut distinguer deux catégories d'entrepreneurs : les négociants et les marchands-artisans

sans isolés. Ils deviennent ainsi les intermédiaires obligés entre les propriétaires de bois et les charbonniers de base. Ils se chargent de l'achat du bois sur pied, de l'organisation de la production et de la rétribution de ces charbonniers travaillant pour eux à façon. Pour couvrir leurs engagements, si nécessaire, ils complètent leur besoin en charbon par des achats près de leurs confrères moins importants, les marchands artisans.

Ils apportent ainsi à leurs principaux clients que sont les forges de Paimpont, de Lanouée et de La Prénessaye, etc. le complément de charbon de bois que leurs propres salariés ne peuvent produire. Ils approvisionnent aussi les marchands, les forgerons, les cloutiers, les ferronniers et cette multitude de tailleurs, de couturières et de repasseuses de coiffes, dont les fers sont chauffés au charbon de bois. Ils gagnent des marchés lointains, comme en offre la métallurgie artisanale et industrielle se développant à Saint-Malo, à Rennes et à Redon. Des particuliers de Rennes deviennent leurs clients : pour une production calorifique identique, le stockage du charbon de bois à domicile ou dans des caves, demande moins de place que le bois à l'état naturel ; il est beaucoup moins lourd et il est plus facile de le monter dans les appartements. Ils participent aussi à l'envoi des clous de leurs voisins cloutiers à destination des villes et des ports. Pour éviter les retours de charrettes vides, les marchands charbonniers se font *commissionnaires* et s'ouvrent au transport de marchandises. Ces anciens *bons cousins* évitent de se faire une guerre des prix et gagnent assez bien leur vie, sans faire fortune.

Les **marchands-artisans** sont essentiellement issus des *charbonniers cuiseurs* habitués aux fouées. Leurs entreprises sont plus petites et ne dépassent pas dix employés

choisis, le plus souvent, dans leur parentèle proche. Il ne nous a pas été donné de pouvoir évaluer leur nombre.

Leur situation professionnelle est à mi-chemin de celui des négociants et de celui des artisans de base. Comme les négociants, ils achètent du bois sur pied à de petits et moyens propriétaires forestiers. Le diamètre de l'aire où ils travaillent est de l'ordre de vingt kilomètres. Leur commerce se limite à écouler leur production et celle de quelques artisans sous-traitants de leur voisinage. À la différence des négociants, leur marge bénéficiaire est tributaire du prix arrêté au dernier moment lors de la vente de leur produit. Arguant de la qualité de leur charbon, ces *petits patrons* tentent de vendre au mieux l'essentiel de leur production à la forge industrielle la plus proche et à une clientèle d'artisans dans un rayon de douze à quinze kilomètres, ce qui leur permet de faire l'aller-retour dans la journée avec une charrette et d'établir des relations fortement personnalisées avec leurs clients. Leur surplus éventuel est vendu à des négociants avec tous les aléas du marché que cela implique.

La raréfaction de la matière première, l'augmentation générale du cours des bois et l'instabilité de celui du charbon, joint au désir de ne pas passer leur vie loin de chez soi, conduisent nombre de ces marchands-artisans à tableter sur l'alternance de deux activités forestières : la fabrication du charbon surtout à la belle saison et le bûcheronnage au service de marchands de bois en hiver. Initialement, cette pratique permet de moduler la production et de stocker du charbon dans l'attente des cours les plus hauts. De plus, le bûcheronnage du bois d'œuvre est devenu attractif en étant de mieux en mieux rétribué.

Ainsi, Jean-Claude Berson (1756-1826), d'abord *officier-forgeron* du *Devoir*, descendant en lignées paternelles et maternelles de *maîtres-charbonniers*, quitte le salariat des forges pour constituer un groupe de quelques charbonniers qu'il fait travailler aux fouées. Comme les autres marchands-artisans, il vend sa production aux forges et à des clients proches et en partie aux négociants. En hiver, il arrête la carbonisation pour faire, de sa petite équipe, des bûcherons saisonniers qui passent d'un bois à un autre et en débardent les grumes, c'est-à-dire les tirent jusqu'à un chemin carrossable avec l'aide d'un cheval. Cela répond aux attentes des marchands de bois et des charpentiers qui bénéficient d'une nouvelle demande. Les nouveaux riches issus de la Révolution et de l'Empire regroupent des terres pour en faire de grandes fermes et ils ont besoin de bois d'œuvre pour construire de vastes et sains bâtiments.

Situation des artisans, charbonniers de base

Il est aujourd'hui difficile de cerner le nombre des charbonniers en fonction à cette époque dans le massif de Paimpont et les bois qui l'environnent. Certains chiffres peuvent faire illusion. Il a été écrit qu'en 1814, entre 180 et 200 bûcherons sont employés pour la coupe de 7 000 à 8 000 cordes de bois. Le rapport entre ce très grand nombre de bûcherons met en évidence que cette coupe n'a pu durer tout au plus que trois à quatre mois et n'a pas apporté durablement de la matière première aux charbonniers. (...) *En ce début de siècle, la raréfaction de la ressource se fait sentir et oblige les propriétaires à s'approvisionner hors de Paimpont, comme nous l'indique une lettre de l'administration des Finances au préfet d'Ille-et-Vilaine : l'activité et l'abondance du travail qui s'y fait*

[aux Forges] ont souvent rendu insuffisants pour leur approvisionnement les bois qu'en tiraient les coassociés et les ont forcé à compléter dans les forêts voisines la quantité de bois nécessaire au roulement de l'usine³. »

Les forges ayant réduit le nombre de leurs *employés extérieurs* de façon drastique, la majorité des charbonniers de base a dû s'adapter à ces nouvelles données. Cependant, les nouveaux territoires mis en exploitation par les négociants et les marchands pallient momentanément à la baisse de l'emploi sur

Paimpont. Ces charbonniers de base n'ont pas les moyens d'acheter des coupes de bois, ni de transporter le charbon. Aussi, ils deviennent pour partie, des salariés dépendant des négociants qui emploient des voituriers ou des marchands qui emploient des cuiseurs ; pour le plus grand nombre, des petits artisans considérés comme indépendants mais qui, dans les faits, sont des sous-traitants au service des précédents.

En dehors des équipes réduites des salariés des forges, le nouveau système est largement basé sur

des entités familiales restreintes, très mobiles. Au sein des forêts, la vie communautaire qui avait atteint des dimensions quasi-villageoises, disparaît. Un groupe de travail ne rassemble plus que quelques hommes, membres d'une, deux ou trois familles cellulaires ; ce qui conduit à un isolat difficile à supporter et les femmes répugnent à vivre dans de telles conditions. Elles commencent à se marier avec des tisserands et des cultivateurs ou s'engagent comme domestiques.

³ Jean-Charles OILLIC.

Vers 1821, effets déstabilisants de la substitution du COKE au charbon de bois

À partir de 1821, un nouveau bouleversement se produit. Les métallurgistes commencent à recourir au coke arrivant à Saint-Malo et à Nantes. Ce nouveau combustible issu de la houille par pyrolyse a un pouvoir calorifique supérieur à celui de la houille et du charbon de bois. Les forges de Paimpont commencent alors à utiliser ce nouveau *charbon de terre*.

Un projet de forges fonctionnant entièrement au coke est établi mais, dès l'année suivante, on s'aperçoit du caractère irréalisable du projet faute de gisement de houille proche. Aussi une solution mixte est-elle adoptée, le charbon de terre ne servira qu'à achever l'affinage des gueuses dans les fours à réverbère. (...) Malgré les innovations visant à augmenter la production en maîtrisant la consommation en charbon de bois et une baisse sensible de la production des forges, l'étiollement des ressources forestières se poursuit. Et, aux environs de 1840, il est fait acquisition de la forêt de Montauban pour suppléer à la raréfaction du bois à Paimpont. Le propriétaire en viendra même, en 1851, à demander la coupe de la

totalité de la forêt de Montauban, 546 ha et de 2 238 ha en forêt de Paimpont pour assurer le fonctionnement des forges en 1851.

Malgré ces aléas, son usage pèse lourdement sur le marché local du charbon de bois. Le monde traditionnel des charbonniers se défait davantage. La *bonne vie* est bien terminée.

Conséquences pour les négociants

Les négociants indépendants locaux sont très bousculés par cette concurrence du coke et la raréfaction du bois dont le prix monte. Les débouchés des marchés de proximité, qu'ils alimentent déjà, ne suffisent pas. Plusieurs négociants découragés disparaissent. D'autres ouvrent des entrepôts en ville, notamment à Lorient et à Nantes où ils tentent d'étendre et d'accroître le nombre de leurs clients. Ils sont des habitués des voyages et des auberges. *Ils passent leur vie à cheval ou à côté de leur cheval* disait Eugène Berson. Ils y retrouvent

des négociants venus de toutes parts. Ils sont affrontés à une concurrence féroce et à la réduction de leurs marges. Il n'y a plus de *bons cousins* qui se respectent.

Les revenus des négociants restés dans le commerce exclusif du charbon de bois chutent inexorablement. Les salaires des charbonniers suivent la même pente. La plupart des négociants abandonnent la fabrication du charbon pour faire du *roulage* leur activité principale. Ils continuent de transporter, pendant un temps, le charbon produit par les artisans tout en commençant à ramener des ports de Saint-Malo et de Nantes la houille destructrice de leur ancien métier.

Le temps de leur reconversion approche. Ils renforcent la diversification des transports d'autres marchandises, dont les produits du sol que leur confient les marchands de grains et de pommes de terre. Ils ramènent des villes vers les bourgs les commandes de commerçants. Les *grands patrons*

se font rares et lointains. Ils ont tiré la leçon de l'évolution des marchés et des transports. La plupart s'installent en ville pour y faire le commerce du charbon de terre ou y installer le siège de leur entreprise de transport.

Conséquences pour les marchands-artisans

Ces charbonniers, *petits patrons* locaux, survivent grâce au bûcheronnage, comme Pierre Berson (1782-1858). Après avoir été délivré de ses longues obligations militaires vers 1806, il est revenu à Paimpont pour aider son père, Jean-Claude Berson. Ils sont restés ces petits entrepreneurs indépendants vendant, jusqu'en 1820, le plus gros de leur production de charbon de bois aux forges de Paimpont et le surplus à des forgerons et des cloutiers. À partir de 1821, les Berson continuent d'employer quelques salariés, passant, selon la saison, de la cuisson des fouées au bûcheronnage. Charbonniers, ils travaillent dans des bois dans un rayon de 15 à 20 km autour de leur domicile de Gailarde et vendent leur produit à des clients proches de leurs fouées, petits clients maintenant délaissés par les négociants. *Bûcheurs*, ils travaillent pour les besoins des charpentiers et des marchands

de bois. Ils sont aussi occupés à l'abattage du bois sur les *lignes* que les nouveaux propriétaires commencent à tracer en forêt de Paimpont. La part du charbonnage dans leur activité décroît chez les marchands-charbonniers et ils en viennent à constituer des sortes de *frêrêches*, groupes de travail, autour d'un leader familial, réduits aux frères, enfants et neveux.

Conséquences pour les charbonniers de base

Les charbonniers de base ne trouvent plus à s'employer facilement près des forges de Paimpont et l'espérance d'emploi près des négociants-charbonniers et des marchands-charbonniers devient des plus limités. Poussés par la nécessité, beaucoup quittent la région de Paimpont pour installer des micro-exploitations personnelles à proximité des villes ; ce qui contribue à l'éparpillement des familles et à détruire les traditions vestigiales du compagnonnage. Ils sont nombreux à aller vers les régions encore préservées autour de Châteaubriant et de Redon où des entreprises métallurgiques florissantes continuent de se développer sans recourir autant à la houille. Certains sollicitent des emplois près de leurs cousins métallurgistes, qui ont connu

une réussite exceptionnelle, tels Jean-Pierre Trébuchet⁴ à Riaillé (44), ou Armand Franco à Châteaubriant (44), devenus *maîtres de forge*. Ainsi, beaucoup de charbonniers deviennent des ouvriers métallurgistes en cette période où les fonderies et les ateliers de constructions mécaniques sont en pleine expansion.

Les charbonniers de base restés dans la région exploitent de petites forêts ou de grands bois dans lesquels les taillis occupent des surfaces restreintes. Ils peinent de plus en plus à vendre leur charbon à des négociants en difficulté. Le prix du charbon de bois continue de chuter. Les chantiers durent peu. Les changements répétés lassent leurs épouses, d'autant plus qu'il leur est demandé de contribuer au travail des fouées.

La misère rode. Les charbonniers vieillissent et très peu de jeunes viennent les remplacer. Les jeunes filles échappent à l'emprise familiale et cherchent à s'établir ailleurs qu'en forêt. La formation des apprentis est devenue une affaire strictement familiale. La qualité de l'apprentissage s'en ressent souvent ; ce qui amène des négociants à recruter ailleurs des adultes expérimentés, notamment de la région de Camors (56). Ce fut un échec. Ces nouveaux venus, tout autant en difficulté, parlant le breton, se trouvent coupés de la population et en butte à l'hostilité des charbonniers locaux. Ils viennent seuls, sans leurs épouses et leurs filles. Les mœurs et les conditions de vie s'en ressentent. Des conflits graves éclatent entre charbonniers d'origines différentes, voire de familles différentes. L'alcoolisme fait son apparition. Les chapardages et les vols se multiplient. La population en vient à se défier des charbonniers.

⁴ Jean-Pierre Trébuchet (1672-1738), le maître de forges, est le grand-père de Sophie Trébuchet, mère de Victor Hugo.



CPA Charbonniers en forêt. coll. privée PL

1850-1884 : l'agonie du charbonnage forestier

Implacablement, l'industrialisation des fabriques et le développement du rail ont des répercussions jusqu'au centre de la Bretagne. Évènement capital, de changement de mains en changement de mains, les propriétaires successifs de *l'usine à fer* des forges réduisent la part de la fonderie pour se consacrer de plus en plus à l'usinage d'éléments mécaniques. En 1884, vaincus par la concurrence, les hauts fourneaux des forges s'éteignent définitivement, mettant un terme à deux-cent-vingt ans d'existence. Les divers ateliers de constructions mécaniques qui prennent la suite ont de moindres besoins en énergie et utilisent largement du coke. Ces nouveaux ateliers consomment peu de charbon de bois.

Les *cuisseurs* voient leur métier terriblement menacé. Partout les petites fonderies locales sont remplacées par des ateliers de constructions mécaniques, moins gourmands en énergie, les maréchaux forgerons ne fabriquent plus autant d'outils, les cloutiers de village sont débordés par les fabrications industrielles de clous et de pointes. Les citadins utilisent de plus en plus des boulets de coke pour se chauffer. Les voituriers, eux, voient, au contraire, leur champ d'activité s'accroître. Partant des premières gares, desservant quelques villes, où arrivent des produits manufacturés, ils amènent ces produits jusque dans les bourgs. Ils seront à l'origine de sociétés de transporteurs, tels les Roleau, descendants des Berson, à Saint-Méen-le-Grand (35), qui

tablent avec succès sur les liaisons entre les gares et la population rurale.

La fin des négociants

De rares négociants en charbon de bois, restés sur place et souvent âgés, se maintiennent difficilement à flot jusque vers 1860. Ensuite leur activité, sur le plan local, s'effondre. En 1884, cette activité devenue vestigiale ne nourrit plus son homme et disparaît. Les voituriers se retirent de la filière du charbonnage du bois.

Cette disparition des *grands patrons* oblige les charbonniers de base à quitter leur métier. Sont restés dans la région, ceux qui possèdent une maison et un peu de terres. Ils deviennent pour la plupart, cultivateurs. Un micro-artisanat réactionnel, persiste tout de même, maintenu par une poignée de charbonniers. Il se substitue au salariat et à l'organisation collective du travail autour d'un patron à travers la sous-traitance. On en vient au *chacun pour soi* en essayant de vendre son charbon de bois à des clients très proches. Certains ne vont plus en forêt et *cuisent* près de leur domicile du bois de haie, tout en cultivant quelques terres. La houille finit par s'imposer partout.

La mort lente des marchands-artisans

Les marchands-artisans se voient privés de leurs débouchés près des négociants et concurrencés par les charbonniers de base venus au *chacun pour soi*.

Parmi les derniers *petits patrons*, Dominique Berson (1813-1880), fils de Pierre, continue vaille que vaille la double activité de *charbonnier* et de *bûcheur* comme ses prédécesseurs. Il espère beaucoup que la création, vers 1853, de fours à chaux à Saint-Thurial (35) lui offrira un débouché. Il n'en sera rien. La température nécessaire au fonctionnement de ces fours peut être obtenue avec du bois de chauffe moins coûteux que le charbon de bois. Il suffit de peu de charbon au moment de leur allumage. Dominique Berson cuit de moins en moins de ce bois qu'il exploite dans la région de Mauron (56) et de Gaël (35). Il ne brûle guère plus que les cimes des arbres que ses bûcherons abattent. En fait, seul le bûcheronnage porte sa petite entreprise. Il se maintient par la fourniture de bois d'œuvre à son beau-père, Patern Bricon (1782-1851), scieur de long et maître charpentier à Rezel en Concoret (56), et à de nombreux autres charpentiers locaux.

De nouveaux propriétaires du massif forestier de Paimpont se substituent à la famille de Farcy et alliés. Tous restructurent leur domaine et y percent des chemins forestiers rectilignes, les *lignes*. Dominique Berson travaille aussi avec ses bûcherons à la création de ces nouvelles lignes forestières dont le réseau s'étend. Il est de ceux qui, de nuit, alignent des lanternes pour marquer la rectitude de ces nouveaux chemins à travers les taillis. Ce petit bois des lignes devient plus que suffisant

En 1884, vaincus par la concurrence, les hauts fourneaux des forges s'éteignent définitivement, mettant un terme à 220 ans d'existence.

pour ses besoins en charbon. Il disait avant de mourir, magnifiant sans doute beaucoup le passé à la mesure de ses déceptions : *Au cours de ma vie, je n'ai brûlé que deux fois un peu de ce qui reste de bois de la forêt de Paimpont, alors que mes aïeux l'avaient fait trois fois d'une belle forêt.*

L'arrivée du coke dans les petites villes et les bourgs

Surgissent localement des marchands de coke comme Jean-Marie Apert (ca 1855-1915), exerçant à Mauron, gendre et neveu des frères Poulain, ayant un important atelier de construction mécanique aux Basses-Forges. Jean-Marie Apert et d'autres marchands de coke conquièrent des parts importantes de marché chez les maréchaux, les ferronniers et les derniers cloutiers, les particuliers des petites villes et des bourgs. Ils détruisent à terme, chez les charbonniers forestiers, toute espérance d'activité suffisamment rentable.

Les dernières illusions

L'agonie des charbonniers locaux se confirme. La plupart quitte le métier définitivement. C'est le cas de Dominique Berson. En mauvaise santé, vieilli précocement, il se retire du métier laissant les rênes à son fils aîné, Jean-Marie Berson (1849- ?). Celui-ci ne réussit pas à prendre des parts de marché dans la fourniture de traverses pour la voie ferrée de La Brohinière à Gaël. Les salaires des bûche-



CPA Forêt de Paimpont. coll. privée PL

rons, très recherchés par les fabricants de traverses ferroviaires, montent. Il ne peut suivre ce mouvement et arrête le métier de bûcheron. C'en est trop pour lui et peu après la mort de son père en 1880, il quitte l'entreprise familiale à son tour.

Son frère cadet, Eugène Mathurin Berson (1857-1914) ne veut pas à croire à l'inéluctable. À contre-courant de tous ceux qui quittent les fouées, il continue le charbonnage. Il espère que la disparition brutale de la concurrence autour de lui améliorera son sort. Pendant un temps, il est le principal fournisseur des cloutiers locaux, mais ceux-ci disparaissent à leur tour avec l'arrivée des produits de la clouterie industrielle apportés par les trains. Il s'acharne inutilement, persuadé que les qualités du charbon de bois seront reconnues et resteront préférées pour certains usages. Son anticipation n'est pas totalement utopique,

mais il ne sait pas frapper aux bonnes portes.

Il attend beaucoup de la briqueterie Saint-Judicaël naissante près de Saint-Méen (35) et connaît la même déception que son père avait connue avec les fours de Saint-Thurial. Après quelques tâtonnements, on y utilise peu de charbon de bois. Conduit par de fausses espérances, il commet l'erreur d'acheter une grosse coupe de bois. Elle lui reste sur les bras et se trouve obligé de vendre beaucoup de ses biens pour couvrir sa dette et payer ses salariés. Il survit misérablement avec une équipe réduite à trois personnes et un attelage.

Cette évolution défavorable connue par les Berson est générale. Le métier se meurt. Tout au long de cette fin de siècle, le nombre des charbonniers baisse inéluctablement sur le site de Paimpont. Partant de 42 charbonniers en 1856, il tombe à 25 en 1866, 11 en 1891.

L'agonie des charbonniers locaux se confirme. La plupart quitte le métier définitivement.

Le maintien de quelques charbonniers de 1884 à 1940

Un micro-marché local a tout de même permis à quelques irréductibles de continuer d'exercer leur passion pour les fouées au prix de grands sacrifices. Les initiatives d'Eugène Alexandre Berson améliorent leur situation à partir de 1909.

Eugène Alexandre Berson (1885-1970), fils du précédent, bénéficiant de la confiance de prêteurs, avait ouvert vers 1907, une scierie mécanique au bord de l'étang du moulin à Comper. L'énergie nécessaire aux bancs de scie est fournie par une très grosse machine à vapeur utilisant les déchets de sciage ; ce qui l'affranchit des limites de l'énergie hydraulique que rencontre la scierie établie à la fenderie⁵ aux forges de Paimpont. Cette initiative rencontre le succès. Il ajoute à sa scierie principale des *scieries volantes* mues par des locomobiles amenées sur les coupes de bois dans un rayon de 25 kilomètres. Cette mécanisation des scieries signe la fin des scieurs de long. Il a le soutien de propriétaires forestiers de la région, qui espèrent beaucoup d'une implantation

locale d'une grosse scierie, les rendant indépendants de celle de la fenderie. Tablant aussi sur le transport, il ouvre également un commerce de bois du nord et de matériaux de construction.

Vers 1923, il transfère sa scierie principale de Comper au bourg de Concoret et y installe une puissante machine à vapeur pour alimenter en énergie les scies de son entreprise. À l'ouverture et la fermeture des périodes de travail, retentit le *sifflet* de cette machine aussi puissant que celui d'un navire. Il est entendu dans un rayon dépassant 15 km et rythme la vie locale !

En marge de ses activités florissantes, il a à cœur de maintenir la tradition charbonnière familiale. Plus adroit que son père, il persuade des raffineurs nantais de la qualité de sa production. Il multiplie les contacts avec des entreprises modernes qui utilisent un charbon de bois de grande qualité, tels que des producteurs de vins cuits comme Byrrh, des industries chimiques utilisant des filtres

à base de charbon de bois, des laboratoires de pharmacie, des ateliers mécaniques et de brasure⁶, consommateurs de braisettes. Au cours des années 1930, il obtient des marchés de l'armée qui se donne l'obligation d'équiper de gazogènes 10% de ses véhicules pour limiter les risques de pénurie d'approvisionnement en pétrole en cas de conflit. Grâce à cela, à côté de ses scieries et de ses commerces employant quarante-cinq personnes, sans compter des bûcherons saisonniers, il réussit à maintenir un négoce de charbon de bois qui permet à une poignée de charbonniers ayant du savoir-faire de continuer leur métier. Il incite même quelques charbonniers de Camors, fort compétents et capables, les quatre frères Guégan, à s'installer à Paimpont. Cette petite activité et cette petite équipe fut la source d'une résurrection pendant la guerre de 39-45.

5 Fenderie : Action de fendre le fer en barres ou le bois en baguettes

6 Brasure : Assemblage de pièces métalliques par brasage. Le *brasage* des métaux est un procédé d'assemblage permanent qui établit une liaison métallique entre les pièces réunies.

Un micro-marché local a tout de même permis à quelques irréductibles de continuer d'exercer leur passion pour les fouées au prix de grands sacrifices.

Le recours aux charbonniers de 1940 à 1954

À la veille de la guerre de 1939, les charbonniers de Paimpont ne sont plus que neuf. La guerre va changer la donne, du tout au tout. En 1940, l'occupation de la France par les Allemands entraîne une pénurie d'essence, de houille et de gaz, qui a des effets jusqu'en 1954. La charbonnerie retrouve une

ampleur considérable pendant cette période pour alimenter les ateliers de constructions mécaniques et les encore assez nombreux maréchaux forgerons. Pour se tirer d'affaire, les Français utilisent le moteur à gaz pauvre produit par des gazogènes pour faire tourner leurs voitures, leurs camions et camionnettes. Les petites

entreprises de métallurgie et les ateliers de brasure, amenés à faire beaucoup de réparations, suite à la raréfaction des produits manufacturés captés par les Allemands, réclament du charbon de bois et de la *braisette* pour pallier au manque de coke et de gaz de soudure à l'arc.

Eugène Alexandre Berson prend contact avec des familles d'anciens charbonniers dispersées en Centre-Bretagne. Il en rassemble les forces vives. Des vétérans reviennent au bois et forment, à la hâte, des jeunes. Autour de son négoce, environ deux-cent-cinquante charbonniers vont travailler sur plusieurs forêts de la Bretagne centrale, dont celle de Paimpont. Monsieur Deron de Beignon, réunit de son côté une trentaine de charbonniers. D'autres entrepreneurs venus de l'extérieur surgissent à côté de ces deux entreprises. La concurrence entre ces entreprises entraîne une montée importante des salaires des charbonniers de base. S'y ajoute la pression salariale de l'entreprise Tomine qui, collaborant avec l'Allemagne, cherche à attirer des salariés pour construire le camp d'aviation de Point-Clos en Gaël... Ces bonnes rémunérations font que le métier de charbonnier est redevenu très attractif. Au milieu de ces nombreux charbonniers se glissent des réfractaires du

S.T.O.⁷ qui constituèrent les premiers foyers de Résistance.

Au sortir de la guerre, cette activité se maintient sur Paimpont tant que durent la pénurie d'essence et le bon état des gazogènes. Des progrès sont même réalisés, grâce à l'usage de fours métalliques transportables fournis par les Américains dans le cadre du plan Marshall. En 1946, vingt-deux charbonniers travaillent encore à Paimpont. À partir de 1952, le renouvellement du parc automobile et la fin de la pénurie d'essence provoquent un second effondrement de la filière. MM. Berson et Deron arrêtent leurs négoce définitivement. En deux ou trois ans, la plupart des charbonniers quittent le métier. En 1968, seuls Victor Renouard et son fils travaillent encore au bois.

En 1973, Victor Renouard allume sa dernière fouée sur la côte de Beauvais à quelques kilomètres de Paimpont. Il met un point final à cette activité économique ancestrale. C'est la dernière fois,

que la fumée bleue d'une fouée conduite par un professionnel, monte dans le ciel, fermant, ainsi, la porte de 2 500 ans de cette pratique du charbonnage en Forêt de Paimpont.

Les derniers charbonniers

Ailleurs, existent encore de rares charbonniers répondant aux besoins limités des forgerons et ferronniers pour des cuissons exceptionnelles. Le charbonnage est maintenant une activité très marginale entretenue par quelques passionnés vivant des besoins en charbon de bois des amateurs de barbecues.

La crise énergétique inventera-t-elle de nouveaux *charbonniers* traitant la biomasse ? Probablement, mais la technologie qu'ils utiliseront aura peu à voir avec celle du passé.

7 S.T.O. : Le Service du Travail Obligatoire fut, de 1943 à 1944, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, la réquisition et le transfert vers l'Allemagne de centaines de milliers de travailleurs français contre leur gré, afin de participer à l'effort de guerre allemand que les revers militaires contraignaient à être sans cesse grandissant (usines, agriculture, chemins de fer, etc.).

La concurrence entre ces entreprises entraîne une montée importante des salaires des charbonniers

Des associations culturelles entretiennent la mémoire du charbonnage en Paimpont

En 1986, Guy Larcher fait paraître un travail de synthèse sur les charbonniers de Paimpont dans un numéro hors-série de la revue *Le Chatenay* de l'association des *Amis du Moulin du Chatenay*. En 1993, à l'initiative de Guy Larcher et Gérard Lelièvre, cette association, appuyée par la Station Biologique de Beauvais en Paimpont réalise la cuisson d'une meule dans un cadre festif. Soucieuse de conserver ce patrimoine, elle recueille dans un film, les gestes de

René et Roger Guégan faisant une démonstration de *fouée* devant le moulin du Châtenay. Des ouvrages riches de photographies, tel *Charbonniers de Paimpont- L'art de la fouée* dûs à MM. Goolaerts, Chenu et Glais, fixent la mémoire des aspects techniques de l'ancien métier des charbonniers.

En septembre 2019, toujours sous l'impulsion de Guy Larcher, cette même association, met en scène une fouée qui attire 3 000 personnes au

cours d'une semaine. Laurent Rannou guide magistralement sa conduite, tandis que Claude L'Hyver assure le suivi d'un *four à braisette*. Un nouveau film *Du Charbon et des Hommes- Il était une fouée*, réalisé par Victor-Alexis Ferrand, déroule les gestes des intervenants et fait valoir l'ambiance diurne et nocturne que connaissaient les charbonniers tout au long d'une *cuisson*.

Joseph BOULÉ

Annexes

Les archives d'Eugène Berson⁸

Mon grand-père maternel, Eugène Berson (1885-1970) est issu d'une ancienne lignée de charbonniers, d'abord maîtres charbonniers des forges de Paimpont et pères-maîtres de ventes du compagnonnage charbonnier, puis marchands-artisans charbonniers. Sa généalogie met en évidence une parenté avec beaucoup de familles impliquées dans la charbonnerie et la métallurgie sur un territoire couvrant le centre et l'est de la Bretagne, la région ligérienne allant de Mayenne à Châteaubriant, ainsi que de l'Orne.

En 1962, dans le grenier de mon grand-père, j'ai trouvé des écrits dans deux malles en bois. Ces documents comprenaient :

- un ensemble de feuillets isolés ou reliés par des fils de lin portant des textes concernant des périodes discontinues de la seconde moitié du XVII^e siècle. Ils étaient contenus dans des pochettes de cuir fermées par des lacets. En mauvais état et difficiles à lire, ils n'ont pas été explorés. Il y aurait fallu beaucoup de temps.
 - quelques feuillets dégradés et non datés portant la description de rituels. Certains étaient décorés de dessins coloriés manuellement représentant des outils et des arbres. Eugène Berson et ses frères les désignaient comme étant ce qui restait d'un catéchisme du Devoir.
 - des livrets couverts de cuir, de dimensions variées mais avec prédominance d'in-quarto. Leurs graphies faites par différents mains étaient soignées et parfois élégantes. Ils portaient sur d'épaisses feuilles de papier, le compte-rendu bien rédigé des ventes tenues chaque année, avec les signatures, noms et surnoms des maîtres de vente, des secrétaires et des trésoriers successifs. Le premier datait de 1723 et le dernier de 1791. Y étaient portés la désignation des chantiers à venir avec nombre de détails sur les essences de bois, leur cubage approximatif et leur durée probable d'exploitation, les stocks constitués, les lieux, l'environnement, la proximité des villages. Il y était établi la liste des charbonniers classés par grade et lieux d'exercice, les noms et surnoms des officiers contremaîtres, le nom des nouveaux fendeurs incorporés à la compagnie et leurs affectations auprès de tel contremaître, le montant attendu par les sous-groupes de charbonniers pour faire ce travail et le mandat donné au père-maître de vente pour en arrêter le prix avec le propriétaire des bois.
- Ces livrets rassemblant, chacun, habituellement cinq années couvraient presque en entier une période allant de 1723 à 1791. En fin de liste étaient portées les sommes allouées à des malades, à des veuves ou à des tuteurs d'orphelins. Y étaient joints sur des feuilles volantes, des contrats de travail avec des bûcherons. On y trouvait aussi, à partir du dernier quart du XVIII^e siècle d'autres livrets, mélangés aux premiers, traitant de l'achat direct de bois à brûler près d'autres propriétaires que ceux de Brécilien ; ce qui confirme que des maîtres de vente ont aussi agi, à cette époque, en tant que marchands. Seules, quelques notes succinctes ont été prises lors de leur parcours portant surtout sur les livrets les plus anciens.
- des livrets allant de 1792 à 1820 sensiblement identiques dans leurs dimensions. Les écrits qu'ils contenaient, marquaient une rupture. On y trouvait quelques livrets contenant des comptes rendus très simplifiés d'assemblées ne portant plus le nom de ventes allant de 1792 à 1800 mélangés à de très nombreux livrets portant des écrits faisant état de contrats de sous-traitance et de salariat. On y trouvait attachés par des fils à ces livrets, classés par année, des liasses de contrats d'achat de bois, des contrats de vente près d'artisans divers, cloutiers, forgerons et des notes de livraison à des particuliers. D'autres livrets portaient des comptes de pesée et de cubage datés et localisés en face des rémunérations.
 - des journaux de comptabilité achat-vente se substituaient aux précédents à la fin des années 1820, ainsi que des comptes des rémunérations de salariés et de voituriers. Ces états ne contenaient essentiellement que des chiffres et les noms des contractants. De temps à autre, apparaissaient alloué à la veuve untelle et à ses enfants la somme de tant sans qu'il soit dit, s'il s'agit d'une aide gratuite ou d'une rémunération.
- Ces malles du grenier d'Eugène Berson contenaient aussi de nombreux autres écrits non classés et inexplorés et divers petits objets dont des rubans d'environ 1,20 mètre de long aux couleurs des grades du compagnonnage, ainsi que deux colliers en sautoir, blanc-jaune, portant des broderies de feuilles de chêne et de houx auxquels étaient accrochés à chacun une petite hache miniature et à l'un d'eux un petit sifflet de buis.

⁸ Eugène BERSON, grand-père maternel de Joseph BOULÉ.

Ce fond très intéressant en soi m'a été commenté longuement à plusieurs reprises par mon grand-père Eugène Berson, et par ses frères Pierre et Victor Berson. Ils regrettaient de n'avoir pu conserver la mémoire de tout ce qu'ils avaient entendu dire dans leur famille. Ce qu'ils en avaient conservé était, déjà en soi, surprenant. J'ai perçu combien les coutumes des charbonniers avaient marqué les esprits. Ces personnes étaient heureuses qu'une oreille attentive se prête à l'écoute des coutumes du compagnonnage. Elles ont pu me détailler les rituels dont le souvenir leur avait été transmis par leurs propres grands-parents, nés vers 1810-1820. Cela m'a valu bien des séances de dessin pour me faire expliquer les positions des compagnons lors des ventes ou la technique de construction d'une meule.

Bien sûr, la transmission orale est souvent sujette à des inexactitudes et à des erreurs et implique des réserves. De nombreux documents étaient là pour l'appuyer. Hélas ! Ma grand-mère a cru bon de faire vider son grenier en 1972 après le décès de mon grand-père, ne voyant pas qu'elle commettait, là, une erreur irréparable.

Une autre partie de mes informations provient des familles Boulé et Martin. Ces membres de ma famille impliqués dans l'industrie du bois depuis près de deux siècles, m'ont aidé à faire des recoupements pour éclairer le sujet.

Joseph **BOULÉ**

Assassinat de Marie Collet⁹

En décembre 1700, Annibal de Farcy, sieur de la Daguerie, seulement nommé par ce titre, est accusé d'avoir violé et tué la jeune Marie Collet, le 7 novembre 1698, dans le secteur de Haute-Forêt à Paimpont. Si l'homicide ne fait pas de doute à la lecture des dépositions, la réalité de l'agression sexuelle est nettement plus insaisissable. L'âge de la victime n'est pas davantage indiqué ; son acte de sépulture et une généalogie permettent d'affirmer qu'elle avait un peu plus de 14 ans.

De son côté, l'inculpé aurait autour de 65 ans [plutôt 60 ans] au moment des faits. Cet âge avancé pour l'époque ne correspond pas avec une motivation criminelle essentiellement libidineuse dans des circonstances aussi troubles. Par contre, un témoignage évoque une fureur soudaine née de la rencontre de la jeune fille en ce qu'elle portait un sac de charbon, ainsi victime expiatoire, inhumainement châtiée pour une spoliation commise constamment par de nombreux habitants, spoliation, réelle ou imaginaire, des ressources du propriétaire de la forge et de la forêt, l'inculpé en personne !

Pierre Chauvel, 10 ans, le plus jeune des témoins, fait une déclaration précieuse sur ce point essentiel : (...) le Sr Farsy disant, en coussant (cuissant ?) la fille que s'estaient des diables qui emportaient tout son charbon, et que luy tesmoin vit laditte Collet qui en avait une pochée sur la teste ; dit outre qu'il vit passer ledit Sr. de Farsy devant chez eux quelque temps après et dit en ces termes Quitte monstra à son tetaux (?) et que sa mère n'était pas à la maison.

L'agression et crime se déroulent au grand jour, certes au crépuscule, au milieu de l'activité des ouvriers de la forêt, mais sans autre témoin.

Anne Lyet, 20 ans, fille de François et de Julienne Perrine, à Beauvais, dépose [le 8 déc. 1700] se souvenir qu'un vendredy huit jours après la toussaint de l'année 1698, elle estait servente domestique ches Margueritte Mareschal, veufve de Michel Berson, père de la femme de Nicolas Collet, dit Rhemy [père de la victime], estant revenue de battre la lessive et estant à souper environ soleil couchant, elle entendit des crys dans la loge de Nicolas Bigot. Ce qui fist qu'elle s'y rendit où elle vit ladite. Marie Collet toute en sang, laquelle fut emportée par Michelle Berson sa mère, laquelle Berson prya la déposante et la nommée Françoise Chevallier, ditte Dolliver, d'aller à Paimpont quérir Frère Estienne, religieux et chirurgien...»

En effet, frère Estienne Desmoulins, 57 ans, religieux clerc à l'abbaye de Paimpont, raconte qu'il a été prié de se rendre au plus vite aux loges de Haute-Forêt pour soulager de quelques remèdes une fille qu'on luy a dit estre blessée, et s'estant rendu dans la loge d'un charbonnier ou bûcheron (...) il trouva la fille morte et ensevelye (...)

Outre le vague portant sur la dimension sexuelle du crime, la nature de ce qui est qualifié d'égorgeement est également imprécise quant au coup porté, son but ne faisant que peu de doute par contre. Le terme égorgeement ne peut être retenu, puisqu'il n'y a aucun doute sur le fait que Marie Collet y a survécu plusieurs minutes. Selon ces documents, il est vraisemblable qu'une seule des carotides (la gauche) a été sectionnée, la trachée non atteinte. La victime a eu le temps et la capacité de répondre à quelques questions de ceux qui sont venus la secourir et de ses parents, réduisant ses réponses à l'expression de son désir qu'il ne soit rien entrepris contre son assassin. L'arme est connue, un sabre, en particulier par l'interrogatoire

d'un mendiant de Concoret, Jacques Dousseau, qui apprend que celui-ci, premier entré en scène, en fut menacé, voire frappé du plat, pour préférer la fuite à l'exécution de l'ordre d'arrêter celle qui allait être la victime et qui s'enfuyait dans des fourrés que l'agresseur, monté sur son cheval blanc, se voyait par avance en difficulté. Est-ce comme fils d'un officier d'infanterie qu'il était familier du sabre, l'épée se rencontrant bien plus ordinairement aux mains ou au côté des membres de la noblesse ?

On ne sait ce qu'il advint de ces poursuites, faute de source. Conseiller au parlement, même président des requêtes depuis quelques années (1697), donc membre éminent de la cour susceptible de le condamner, l'accusé ne peut qu'avoir fait ce qu'il convenait pour échapper à ce sort. Il est mort aux Forges le 8 novembre 1711 selon l'information donnée par Frédéric Saulnier. Le témoignage suivant suffit à rappeler les difficultés du contexte, en particulier la foncière ambivalence des charbonniers et autres ouvriers travaillant pour les forges : la conservation de ce travail salarié, plus ou moins saisonnier, suppose de renoncer à leurs droits d'usager, droits nuisant directement à leur patron, mais droits qui, ayant assuré la survie de leurs parents, devraient encore participer à leur prospérité, toute relative qu'elle soit.

Ici, le père de la victime est prêt au pire pour que les poursuites engagées n'aillent pas jusqu'au point où il perdra en même temps considération et emploi, voire davantage... Selon une généalogie, il meurt à Merdrignac en 1718, tandis que sa femme décède à Paimpont deux ans plus tard et

sans enfant postérieur au meurtre... A-t-il préféré s'éloigner¹⁰ ?

Mathurin Chauvel, 30 ans, cloutier à la Ville-Danet, père de Pierre, interrogé le 25 mars 1701, déclare que le 16^e du mois de janvier ou quoyque ce soit un dimanche dud. mois, arrivant dans la maison de Robert Alix [son oncle ?] avec sa femme pour y prendre du pain qu'il avait payé à Jan Guyomard, boulanger, il y rencontra le nommé Nicolas Collet, dit Rhemy, père de Marie Collet qui a esté tuée, lequel le voyant se jeta sur son fusil disant en ces termes : Il faut que je tue ce bougre-là, il ne faudrait plus qu'un témoin comme celui-là pour me faire pendre ! Ce qui fist que l'interrogé se sauva au plus vite sans prendre son pain.

Il est question ensuite de trois [gardes] forestiers qui seraient venus le menacer chez lui, mais qu'il était absent, et il répond plus loin que tout le monde l'a adverty que s'il retournait dans la forest, on luy casserait les bras. Omission voulue pour la clarté des faits, il est encore temps de dire que le premier document est un interrogatoire du 28 novembre 1700. En effet, monté lui sur un cheval noir, René Bonaventure Rolland, 30 ans, écuyer, sieur de Saint-Perran, demeurant à Trudo, est également accusé de ce viol en compagnie du sieur de la Daguerie. Niant tout, il ne cesse de dire qu'il estait à la maison de Rasnou chez le Seigneur de Saint Jan Dandigné... et que le sieur de Farcy et son fils étaient partis à Rennes.

Texte d'Hervé **TIGIER**, relevé par Joseph **BOULÉ**

9 AD 35, 1 B G 418, texte d'Hervé TIGIER.

10 N.B : après avoir quitté Paimpont, il était devenu laboureur à Merdrignac.

Présence protestante en Bretagne

Jean-Yves Carluer met en évidence que l'expansion du calvinisme en Bretagne entre 1600 et 1650 a surtout pour moteur un phénomène d'immigration continu depuis les terres protestantes traditionnelles. Domestiques et artisans viennent s'établir depuis le Poitou, la Normandie et les provinces du centre. Ils répondent à l'appel des seigneurs, soucieux de s'entourer d'employés et de personnel de maison de leur religion.

Parmi ces seigneurs fervents calvinistes, certains sont des propriétaires de forges, tels qu'Henri de Rohan et Jacques de Farcy. Ils incitent des calvinistes à venir en Bretagne ; ils leur donnent des emplois, leur ouvrent des lieux de culte.

L'application ferme de la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV, le 18 octobre 1685 se fera un peu plus tardivement en Bretagne que

dans d'autres provinces. La Bretagne apparaît un temps comme un lieu de refuge avant que la répression s'abatte sur elle aussi. Celle-ci devient stricte entre 1695 et 1698.

Jean-Yves Carluer écrit : Les nouveaux catholiques se prêtaient à une parodie de conversion pour la deuxième et parfois la troisième fois, et les magistrats n'étaient pas dupes... Mais, dans une province peu marquée par le protestantisme, les juges se sont accordés avec le clergé pour offrir aux paroissiens le spectacle de cérémonies solennelles d'autant plus édifiantes que l'occasion en aurait été rare sans ces protestants venus de loin. La plupart de ces derniers profitèrent de l'occasion en pensant déjà à leur prochaine tentative. Il faut croire qu'ils tirèrent quelque expérience du premier échec, car

aucun récidiviste ne fut jamais repris ! Il ajoute : Les départs restent très minoritaires et les nouveaux convertis se fondirent en deux ou trois générations dans le reste de la population, sous la pression du clergé qui n'hésitait pas à enlever les enfants de ceux qui faisaient mal leur devoir.

Nous n'avons pas été en mesure de faire une étude des registres religieux calvinistes pour prendre la mesure de la population huguenote au sein des forestiers, ni de peser la sincérité

des abjurations. Remarquons que des membres des familles charbonnières, Berson, Moitel et Turpin, ont pour aïeule commune Isabelle de Franchimont qui abjure la religion prétendument réformée lors de son mariage avec le maître-fondeur Jean Franco, le 11 juillet 1732 à La Prénessaye. Sa sœur, Marie de Franchimont, se marie au temple calviniste de La Moussaye, près des forges des Salles.

Joseph BOULÉ

Brécilien

Brécilien, prononcé Brécilien, Brecheulien, Brecheulian, Bréchéliant, selon qu'on patoise plus ou moins, est le nom porté par le massif de Paimpont depuis des temps immémoriaux jusqu'au début du XIX^e siècle.

Robert Wace (1000-1174/1183), poète normand du XII^e siècle, utilise le nom de Bréchéliant dans le Roman de Rou, à la suite de sa visite à la fontaine de Barenton. Chrétien de Troyes (1130-1182/1190) utilise celui de Brocéliande pour décrire une forêt mythique, non située, dans son œuvre Perceval ou le Conte du Graal.

Au début du XIX^e siècle, les principaux propriétaires abandonnent le nom de Brécilien pour adopter celui de Domaine de Paimpont. À la fin du XIX^e, de nouveaux propriétaires l'ont appelé Forêt de Paimpont. C'est sous ce nom que la forêt figure au cadastre.

Mais, au cours du XIX^e siècle, des érudits locaux dont Jean Côme Damien Poignant et des érudits régionaux dont Creuzé de Lesser, Blanchard de La Musse, imprégnés par le romantisme, tâtonnant en linguistique celtique et multipliant les erreurs dans leurs traductions des toponymes, confondant comme il était habituel à l'époque, civilisation mégalithique et druidisme, sont allés de leurs interprétations. Ils ont cru que

les légendes celtiques et bretonnes d'Outre-Manche avaient des fondements historiques certains. Partant de ces mythes et des romans, ils ont implanté, de manière erronée, le légendaire arthurien en Paimpont.

Tout au long de la deuxième moitié du XIX^e siècle et au cours de la première moitié du XX^e siècle, des intellectuels se sont laissé séduire et ont diffusé ces élucubrations. Ces dernières décennies, elles ont été reprises par Mme Pfeffel, l'abbé Gillard, puis par Jean Markale. Avant 1950, la population locale ignorait tout de ces légendes apportées de l'extérieur. La sauce a très bien pris, portée par des intérêts touristiques. Les gens ont adopté progressivement ces inventions et en trois générations, ils en ont fait leur patrimoine ! La forêt de Paimpont est ainsi devenue Brocéliande. Elle est sortie des romans pour prendre corps en ce lieu ! Ce nom tend maintenant à devenir usuel.

L'Encyclopédie de Brocéliande a consacré beaucoup d'articles au placage récent de légendes anciennes sur le site de Paimpont.

Joseph **BOULÉ**

Film

FERRAND (Victor-Alexis), Du Charbon et des Hommes- Il était une fouée. Production Alcyon Images, 2020.

<https://broceliande.guide/Du-Charbon-et-des-Hommes-Le-film>
<https://you.be/V6TcgrD9TM>

Bibliographie

BRENGUES (Jacques), « La Franc-maçonnerie du bois », Édition du Prisme, 1975.

CARLUER (Jean-Yves), « Cinq siècles de protestantismes en Bretagne. Le temps des huguenots (1550-1800) ».

GALLE (Gilbert), CHARNOZ (Jean-Claude), Bulletin de la Maison du Patrimoine n°9, p. 6 et p. 9.

GOOLAËRTS (Laurent), CHENU (Frédéric), GLAIS (Pascal), Charbonniers de Brocéliande-L'art de la fouée. Édition de l'association Les Amis de la Bibliothèque de Paimpont, Médiathèque de Paimpont, 3^{ème} trimestre 2007.

JAHAN (Sébastien), « Itinéraire de Maurice Depasse (1684-1724), maître charbonnier, qui a passé sa vie dans les forêts de la Gâtine poitevine et de la Charente limousine », paru dans L'actualité Poitou-Charentes n°69.

JAHAN (Sébastien) et DION (Emmanuel), Le Peuple de la Forêt ; nomadisme ouvrier et identités dans la France du Centre-Ouest aux Temps modernes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

LARCHER (Guy), Les Charbonniers à Paimpont : contribution à l'histoire d'une commune, numéro hors-série de la revue Le Chatenay, Association des Amis du Moulin du Chatenay, 1986.

OILLIC (Jean-Charles), Fer et Forêt en Bretagne : le massif de Paimpont du XVII^e au XX^e siècle. Des hommes et des Plantes. Exploitation du milieu et gestion des ressources végétales de la préhistoire à nos jours. Éditions APDCA, Antibes, 2010.

RAGON (Jean-Marie), Franc-maçonnerie. Rituel de la maçonnerie forestière contenant tout ce qui a rapport à la charbonnerie et à la fenderie, Éditions du Prieuré, 1993, p. 8-19.

Des articles pour Souche

SOUCHE est votre revue. Elle n'est alimentée en **ARTICLES** que par **VOUS**.

Un ancêtre trouvé dans une situation peu commune, ou un destin hors du commun ; un objet dont vous recherchez l'origine ou l'appartenance ; un métier ancien qui vous attire et dont vous souhaitez raconter l'histoire... La liste des sujets est très variée. Si dans votre entourage, vous connaissez des personnes susceptibles d'alimenter la revue SOUCHE, n'hésitez pas à nous en informer de façon à créer une variété dans la publication des articles. Envoyez-les à :

blanchard.christiane@club-internet.fr ou cercle@cegenceb.asso.fr

Attention, les illustrations doivent être présentées hors texte et au format jpeg, pour que le metteur en page puisse les exploiter.

Vous démarrez votre généalogie ou vous avez déjà plusieurs générations connues, faites-nous en profiter et enrichissez vos données en envoyant vos **QUARTIERS** ou compléments de Quartiers à : ericpeyrot@orange.fr ou cercle@cegenceb.asso.fr

Vous vous posez des **QUESTIONS**, vous êtes bloqués sur une branche, nous pouvons vous aider. Envoyez vos questions à :

echange@cegenceb.asso.fr ou cercle@cegenceb.asso.fr